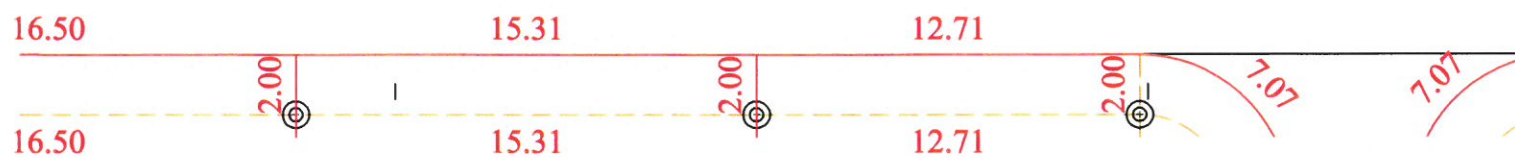


S = 451 m²
Sim = 183 m²
Sp = 226 m²



- borne existante
- borne nouvelle
- piquet + clou
- Limite de propriété
- Zone de stationnement non-close et accès garage imposés

- S** Surface du lot
- Sim** Surface imperméabilisée maximale autorisée
- Sp** Surface de Plancher maximale autorisée

Echelle 1 / 250

Cadastre section A
Dressé le 19.11.2020 - Archives 2381

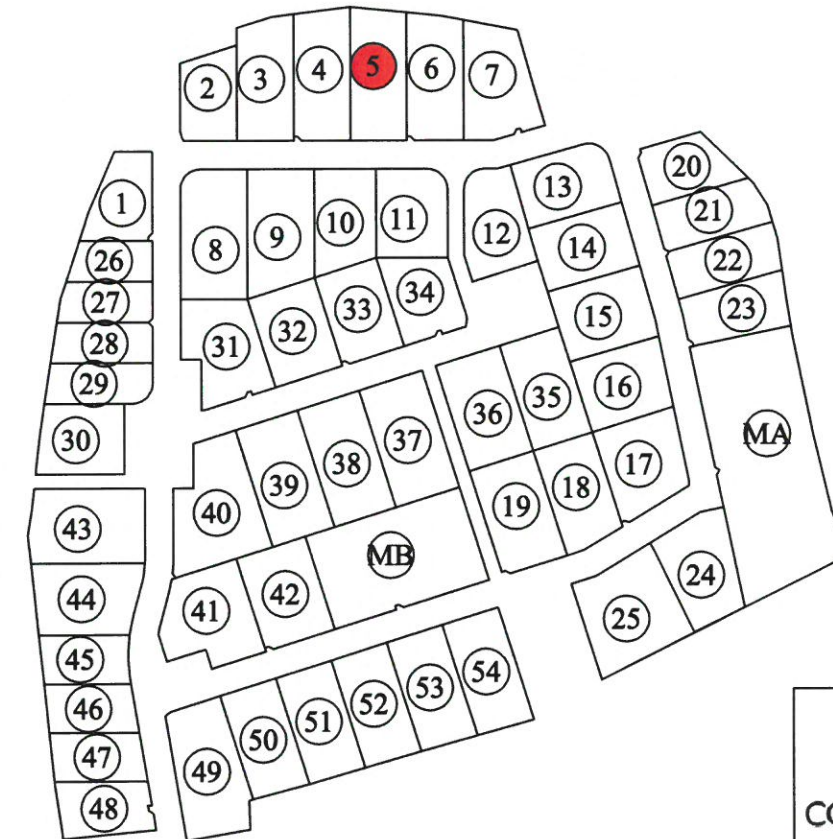
JEAN-LUC LEMOIGNE

GEOMETRE-EXPERT FONCIER DPLG N° d'inscription à l'ordre : 4017
21, rue des Madières 22360 LANGUEUX - 1, rue de la Paix 22190 PLERIN
Tél. 02 96 52 43 00 - Fax. 02 96 52 43 01 - MAIL : lemoigne-geometre@wanadoo.fr

DESCRIPTIF (Article L. 115-4 du Code de l'Urbanisme)

Je soussigné Arnaud LEMOIGNE, Géomètre Expert Foncier DPLG, inscrit au tableau de l'Ordre sous le n°6489, exerçant au 21 rue des Madières à LANGUEUX, certifie avoir, à la demande de COOPALIS, propriétaire des parcelles cadastrées section A n°1106, 1107 et 1239 à PLOUFRAGAN, procédé au mesurage, analysé l'emplacement de la limite au cerne du projet, reconnu, confirmé et validé la position de certaines broches, bornes, clôtures, marques, signes matériels et autres repères, procédé contradictoirement au bornage des limites non reconnues antérieurement, le tout selon la légende du plan de bornage individuel destiné à être annexé à la vente du lot dont il s'agit, conformément à la garantie prévue à l'article L. 115-4 du Code de l'Urbanisme dans le cadre de la protection de l'acquéreur d'un terrain constitué d'un lot de lotissement.

Délivré à LANGUEUX le 19.11.2020 pour servir et valoir ce que de droit.



Arnaud LEMOIGNE



Plan du Lotissement



Maître d'ouvrage
COOPALIS
33, Rue Abbé Garnier
22000 SAINT-BRIEUC
Tél : 02 96 94 04 72

Plan de situation

